

Date : 30 Avril 2025

DEMANDE DE COTATION RFQ N° UNFPA/HTI/RFQ/25/004

Madame, Monsieur,

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) recherche une institution financière nationale pour assurer le paiement au bénéficiaire de UNFPA.

Contexte

I-. CONTEXTE

La situation humanitaire en Haïti ne cesse de se détériorer. Les violences de gangs armées dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince et dans le Département d'Artibonite occasionnent le déplacement des nombreuses familles.

Le sous cluster VBG estime à 1 171 183 personnes en besoin d'assistance en 2024, soit 97% de filles et femmes, 51% dans l'Ouest et 23% dans l'Artibonite. Les principaux facteurs de risque de VBG sont l'invasion des quartiers résidentiels par des gangs armés, les mouvements forcés des populations et l'insécurité alimentaire. En effet, le viol à l'égard des femmes et des filles est utilisé comme une arme de guerre, d'intimidation, de contrôle territoriale et de domination par les gangs armés ; 80% des filles et femmes ont expérimenté la VBG dont 43% sont des cas de viols dans des aseces comme Cité Soleil. L'insécurité a provoqué des déplacements massifs soit 195 000 personnes déplacés en juin 2023 (DTM). 44 % de la population connaissent des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë (phase 3 de l'PC ou plus). Selon une évaluation de Programme Alimentaire Mondiale (PAM), plus de 77% des ménages utilisent des stratégies d'adaptation négatives d'urgence à Brooklyn, Boston, et Belecourt dans la commune de Cité Soleil. En outre, 68% des femmes et 85 % de filles sont à risques de protection. Tandis que dans les sites de déplacés internes 27% des filles et femmes en âge de procréer sont à risques de VBG. Enfin, les inégalités de genre s'accroissent avec des conséquences sur l'exposition aux violences et la limitation de l'accès aux services. 2117 cas de viol ont été déclarés de janvier à aout 2023 soit une augmentation de 49% par rapport à 2022. 861 cas de violences sexuelles et 3447 cas de violences physiques déclarés par les femmes de janvier à Aout 2023.

Une des conséquences de cette catastrophe est la détérioration du tissu économique et social dont l'impact négatif sur le bien-être des enfants et des femmes reste très perceptible.

La nouvelle population déplacée a besoin d'une aide immédiate. L'accès aux ressources financières a été cité comme une priorité clé de la réponse humanitaire. La situation des femmes et des filles déplacées reste désespérée

Les évaluations des risques de protection conduites par les acteurs de protection sur les sites de déplacées confirment la persistance des violences basées exacerbées par la détérioration des conditions des vies sur les sites surtout chez les femmes et filles chefs de ménages. Une augmentation accrue de phénomènes de sexe pour survie a été mentionné dans plusieurs rapports des acteurs humanitaires.

En vue d'atténuer les risques de vulnérabilité et de développement de stratégies négatives de survie parmi les populations déplacées y compris les survivantes de VBG, UNFPA planifie d'apporter une assistance en cash



à 2200 personnes vulnérables à risques de violences basées sur le genre y compris les femmes et les filles déplacées.

II-. OBJECTIFS

Afin prévenir les risques de développer les stratégies négatives de survie et permettre aux femmes et filles vulnérables de répondre à leur besoins basiques, UNFPA accepte d'utiliser le service de prestataire financier local pour le paiement en masse aux bénéficiaires de UNFPA dans le cadre du programme d'assistance monétaire organisé en Haïti.

III-. RESULTATS ATTENDUS

- o Les bénéficiaires accèdent aux ressources financières de manière sûr et sécurisée à travers le service financier offert par les institutions financières.
- o Les bénéficiaires répondent à leurs besoins de base et immédiats (nourriture, soins de santé, transport) grâce aux programmes de transfert monétaire mis en place par UNFPA

ANNEXE 1 : Terme de référence

I. À propos de l'UNFPA

L'UNFPA, le Fonds des Nations Unies pour la Population, est une Agence internationale de développement dont le but est de réaliser un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli.

L'UNFPA est la principale Agence des Nations Unies qui permet aux femmes et aux jeunes d'avoir une vie sexuelle et reproductive saine. Pour en savoir plus au sujet de l'UNFPA, veuillez visiter : [À propos de l'UNFPA.](#)

Objectif :

L'objectif de cette Demande de Cotation est d'identifier un fournisseur en mesure de fournir à l'UNFPA les services mentionnés ci-dessus. Le vendeur sélectionné sera tenu de fournir ces produits sur la base de bons de commande spécifiques envoyés au vendeur.

II. Questions

Les demandes de clarification doivent être communiquées par écrit au contact ci-dessous :

Nom du contact de l'UNFPA :	<i>Stephania Antoine GILLES</i>
No. de tél. :	<i>3 701 4341</i>
No. de fax :	<i>N/A</i>
Adresse e-mail du contact :	<i>gilles@unfpa.org</i>

La date limite pour envoyer des questions est fixée au 8 mai 2024. Les réponses aux questions seront communiquées par écrit à toutes les parties le plus rapidement possible après ce délai.

III. Contenu des Cotations

Les Cotations doivent être envoyées en un seul e-mail, si la taille le permet. Les cotations doivent contenir :

- a) L'offre technique, conformément aux exigences contenues dans les spécifications, qui doit se conformer à la clause suivante :
- b) Le devis financier, à envoyer en respectant strictement le formulaire de devis financier.

Les propositions techniques et financières doivent être soumises **en DEUX pièces jointes séparées. N'oubliez pas de « protéger par mot de passe »** votre proposition financière. Ne pas se conformer à cette exigence annulera immédiatement l'offre considérée.

Les deux parties de l'offre doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et soumises au format PDF.

Les deux parties de la cotation doivent être signées par l'autorité compétente de la société soumissionnaire et envoyées en format PDF.

IV. Instructions de soumission

Les offres doivent être préparées conformément aux recommandations présentées dans la **section III** ci-dessus et envoyées par e-mail accompagnées d'un devis dûment rempli et signé au contact indiqué ci-dessous au plus tard le : 17 mai 2024, 12h00AM heure d'Haïti¹.

Name of contact person at UNFPA:	Moussa Fall
Email address of contact person:	procurement.haiti@unfpa.org

Veillez prendre connaissance des instructions suivantes pour les soumissions électroniques :

- La référence suivante doit être incluse dans le champ de l'objet de l'e-mail — **RFQ N° UNFPA/HTI/RFQ/25/004 Programme de Transferts Monétaires** –. Les e-mails ne contenant pas l'objet correct pourront ne pas être pris en compte par le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement et seront donc ignorés.
- La taille totale de l'e-mail ne doit pas excéder **20 MB (y compris le corps de l'e-mail, les pièces jointes et les en-têtes)**. Si les détails techniques sont inclus dans des fichiers électroniques de grande taille, il est recommandé de les envoyer séparément avant la date de clôture.

V. Vue d'ensemble du processus d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base de la conformité de l'offre technique et du coût total des biens (devis financier).

L'évaluation sera réalisée au moyen d'un processus en deux étapes par une commission d'évaluation ad hoc. La conformité des offres techniques sera évaluée avant la comparaison des devis financiers.

Critères	[A] Maximum de points	[B] Points obtenus par le soumissionnaire	[C] Pondération (%)	[B] x [C] = [D] Total des points
1. Approche technique et méthodologie, compréhension de la nature et de l'étendue des services	100		25 %	
2. Plan de mise en œuvre et plan de gestion	100		20 %	
3. Expérience spécifique et expertise pertinente en lien avec la tâche à réaliser	100		15 %	
4. Satisfaction du client et programme de qualité de la société	100		20 %	
5. Organisation et effectifs	100		20 %	
GRAND TOTAL DE TOUS LES CRITÈRES	500		100 %	

Grille de notation

La grille de notation suivante sera utilisée par la commission d'évaluation technique pour réaliser l'évaluation technique de manière objective.

Respect des spécifications du cahier des charges sur la base des preuves fournies dans la soumission	Points Sur 100
Dépassement significatif des exigences	90 – 100
Dépassement des exigences	80 – 89
Respect des exigences	70 – 79
Respect partiel des exigences	1 – 69

Non-respect des exigences ou informations servant à l'évaluation du respect des exigences	0
---	---

Évaluation financière

L'évaluation financière ne sera effectuée que si l'offre technique atteint le score minimum 70 points. Les offres n'atteignant pas ce seuil technique minimum ou les offres non qualifiées par le processus de qualification du fournisseur ne seront pas retenues pour le reste de la procédure d'évaluation.

Les offres de prix seront évaluées uniquement pour les soumissionnaires dont les propositions techniques obtiennent une note minimale de 70 points dans l'évaluation technique. Le mot de passe du fichier de proposition financière sera demandé à la fin de l'évaluation de la proposition technique et uniquement pour les soumissionnaires ayant réussi la phase technique.

L'offre financière sera évaluée en fonction de sa conformité au formulaire de bordereau des prix. Le nombre maximum de points pour l'offre financière est de 100. Le nombre maximum de points sera accordé à l'offre moins-disante. Toutes les autres offres financières recevront un nombre de points inversement proportionnel à leur prix, calculé en utilisant la formule suivante :

$\text{Score financier} = \frac{\text{Offre la moins-disante (USD)}}{\text{Offre en cours d'évaluation (USD)}} \times 100 \text{ (score maximum)}$
--

Score total

Le score total de chaque soumissionnaire est constitué de la somme des scores technique et financier. Le score total maximum est de 100 points.

$\text{Score total} = 70\% \text{ du score technique} + [50-30\%] \text{ du score financier}$

A. Attribution du contrat et considérations finales

VI. Attribution

L'UNFPA attribuera un bon de commande au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre a été jugée substantiellement conforme aux documents d'appel d'offres.

VII. Droit de l'UNFPA de modifier les quantités au moment de l'attribution du marché

L'UNFPA se réserve le droit, au moment d'attribuer le marché, d'augmenter ou de réduire jusqu'à 20 % les quantités de biens spécifiées dans cette Demande de Cotation, sans aucune modification du prix à l'unité ou des conditions générales.

VIII. Conditions de paiement

Les conditions de paiement de l'UNFPA sont fixées à 30 jours nets à la réception des documents d'expédition, de la facture et de toute autre documentation requise par le contrat.

IX. Fraude et corruption

L'UNFPA s'engage à prévenir, identifier et traiter tout acte de fraude à son encontre et à l'encontre des tierces parties impliquées dans ses activités. La politique de l'UNFPA en matière de fraude et de corruption est disponible ici : [Politique contre la fraude](#). La soumission de toute offre implique que le soumissionnaire a pris connaissance de ladite politique.

Les fournisseurs, ainsi que leurs filiales, représentants, intermédiaires et mandants devront coopérer, lorsque la demande leur en est faite, avec le Bureau de l'audit et des investigations de l'UNFPA, avec toute entité de contrôle mandatée par le Directeur exécutif de l'UNFPA et avec le conseiller en déontologie de l'UNFPA. Cette coopération peut prendre les formes suivantes, mais sans s'y restreindre : accès à tous les employés, représentants, agents, cessionnaires du vendeur ; mise à disposition de tous les documents nécessaires, y compris la comptabilité. Toute non-coopération dans les investigations menées, constitue une raison suffisante pour que l'UNFPA résilie l'accord et pour retirer le fournisseur de la liste des fournisseurs agréés auprès de l'UNFPA.

Les soumissionnaires peuvent accéder à une ligne anti-fraude confidentielle pour dénoncer les activités frauduleuses à l'adresse suivante : [Ligne anti-fraude de l'UNFPA](#).

X. Politique de tolérance zéro

L'UNFPA applique une politique de tolérance zéro concernant les cadeaux et l'hospitalité. Il est donc demandé aux fournisseurs de ne pas envoyer de cadeaux ou de proposer l'hospitalité au personnel de l'UNFPA. De plus amples détails concernant cette politique sont disponibles à l'adresse suivante : [Politique de tolérance zéro](#).

XI. Contestation de la RFQ

Les soumissionnaires qui estiment avoir été traités injustement ou équitablement dans le cadre de l'appel d'offres, de l'évaluation ou de l'adjudication d'un contrat pourront envoyer une réclamation au chef de l'unité concernée de l'UNFPA M. Samir Anouti, représentant résident à l'adresse suivante : anouti@unfpa.org. Si le fournisseur n'est pas satisfait de la réponse fournie par le chef de l'unité concernée, il peut contacter le Chef de la Division des services d'approvisionnement à l'adresse procurement@unfpa.org.

XII. Avertissement

Si un des liens contenus dans ce document est indisponible ou inaccessible pour quelque raison que ce soit, les soumissionnaires peuvent contacter le fonctionnaire en charge de l'approvisionnement pour demander ces documents en format PDF.

BORDEREAU DE PRIX

Nom du Soumissionnaire :	
Date de la cotation :	Cliquez ici pour indiquer une date.
Numéro de la demande de cotation :	UNFPA/HTI/RFQ/25/004
Devise de la cotation :	GDES
Durée de validité de la cotation : <i>(la cotation doit être valide pour une période d'au moins trois mois après la date de clôture de la soumission)</i>	

Bordereau de prix

Article	Nom et description du produit	UdM	Prix à l'unité	Nombre d'unités	Total (GDES)
1					
2					
3					
4					
5		Chacun			
TOTAL					

Commentaires du vendeur:

Je certifie par la présente que la société mentionnée ci-dessus, au nom de laquelle je suis dûment autorisé à signer, a examiné la Demande de Cotation **UNFPA/HTI/RFQ/25/004**, y compris l'ensemble des annexes, des amendements au document (le cas échéant) et des réponses fournies par l'UNFPA aux questions de clarification des prestataires potentiels. De plus, la société accepte les Conditions générales de l'UNFPA applicables aux contrats, et respectera ce devis jusqu'à son expiration.

	Cliquez ici pour indiquer une date.
Nom et titre	Date et lieu